

Objectifs

- Obtenir le Brevet d'État d'Éducateur Sportif 2^e degré option aviron qui confère à son titulaire la qualification nécessaire au perfectionnement technique et à la formation des cadres en aviron.

Durée et dates

Durée globale : 3 jours

Dates : **du 19 au 21 octobre 2005**

Examen

Épreuves techniques (coefficient : 3)

- épreuve écrite : *coeff. 2 - durée 3 h*
- épreuve orale : *coeff. 1 - durée 30 mn*

Épreuves pédagogiques (coefficient : 4)

- Séance s'adressant à des pratiquants de haut niveau suivie d'un entretien :
coeff. 1,5 - durée 75 mn
- Séance s'adressant à des éducateurs :
coeff. 1,5 - durée 45 mn
- Présentation d'un rapport sur l'organisation et la conception d'un stage de formation de cadres : *coeff. 1 - durée 45 mn*

Épreuves pratiques (coefficient 2)

- réalisation d'une ou plusieurs difficultés techniques en deux de pointe sans barreur :
coeff. 1
- réalisation d'une ou plusieurs difficultés techniques en skiff : *coeff. 1*

Le candidat peut être dispensé de ces épreuves en fournissant une attestation de performance sportive signée par le Directeur Technique National (avoir été au minimum finaliste d'un championnat de France junior). Le candidat peut conserver la note obtenue à l'épreuve pratique du Brevet d'état 1^{er} degré.

Coût et financement

Possibilité d'être hébergé au CREPS en fonction des disponibilités.

La demande de réservation doit être faite directement auprès du CREPS de Nancy.

Les frais d'hébergement et de déplacement sont à la charge du candidat ou de son employeur. Renseignez-vous auprès de votre DDJS pour une éventuelle prise en charge de ces frais.

Frais d'hébergement et de restauration : 22,85 €/jour

Prérequis à l'inscription

- Une copie du permis de conduire les navires de plaisance à moteur (permis S ou permis mer).
- Une attestation délivrée par le D.T.N. certifiant que le candidat a participé à l'élaboration et à l'encadrement d'un stage ou d'un cycle de stages fédéraux de formation de cadres.
- Le Brevet d'état 1^{er} degré option aviron.

Il n'est pas nécessaire d'avoir obtenu le tronc commun du BEES 2 pour se présenter à l'épreuve spécifique.

Toutefois le BEES 2 est attribué après l'obtention des 2 épreuves.

Inscription

Les dossiers d'inscription sont à retirer et à renvoyer à la DRDJS de Lorraine :

13, rue de Mainvaux

BP 69

54139 SAINT MAX CEDEX

Tel. 03 83 21 40 74 Fax 03 83 29 20 40

Date limite de dépôt du dossier complet :

17 Août 2005

Centre d'examen

CREPS de NANCY

1, avenue Foch

54271 ESSEY-LES-NANCY

Tél. 03 83 18 10 20 Fax 03 83 18 10 25

e-mail : cr054@jeunesse-sports.gouv.fr

S'informer

Fédération Française de Sociétés d'Aviron - 17, Boulevard de la Marné - 94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX
Tél. 01 45 14 26 40 - Fax 01 48 75 78 75 - ffsa@avironfrance.asso.fr - <http://www.avironfrance.asso.fr>